

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

AYGUO

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

AYGUO CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 26/11/2025 à 13h40 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SCPV ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : LA VOULTE-RUE DE LA BLACHE - VOULTE-SUR-RHONE (LA)

Code point de surveillance : 0000000792 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700213049

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



vendredi 28 novembre 2025

Pour la directrice générale de l'ARS et par
délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,


Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Mesures de terrain			Résultats	Unité			
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES							
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL							
Température de l'eau	14,6	°C					25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE							
pH	7,2	unité pH			6,5		9
MINERALISATION							
Conductivité à 25°C	552	µS/cm			200		1100

			Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
Analyses laboratoire			Résultats	Unité			
FER ET MANGANESE							
Manganèse dissous	<10	µg/L					50
Manganèse particulaire	<10	µg/L					50
Manganèse total	<10	µg/L					50